

4. CHAPITRE 4 : LES MYRIAPODES

4.1. Classification

- ★ Règne : ANIMAL
- ★ Embranchement : ARTHROPODES
- ★ Classe : MYRIAPODES
 - Corps allongé avec des segments identiques et qui peuvent porter une ou deux paires de pattes
 - Souvent plus de 10 pattes
 - 1 paire d'antennes
 - Pas d'ailes
 - En général, des animaux terrestres se nourrissant de tissus végétal ou d'homme
- ★ 4 sous ordres :
 - CHILOPODES (ex : Scolopendre, Lithobie...)
 - 1 paire de patte par segment
 - Corps plus ou moins aplati
 - Système de crochet venimeux appelé forcipules
 - Antennes longues et filiformes
 - DIPLOPODES (ex : Mille pattes)
 - 2 paires de pattes par segment
 - Très long (11 à 100 segments)
 - Corps plus ou moins cylindrique
 - Antennes courtes
 - SYMPHYTES (ex : Scutigerele...)
 - 1 paire de patte par segment
 - Corps aplati mais court
 - Antennes longues
 - POUROPODES
 - 2 mm de long
 - 1 paire de patte par segment

4.2. Anatomie

4.2.1. Morphologie

Corps en 2 parties :

- PROSOME (tête) :
 - Yeux composés, antennes, ocelles
 - 1 paire de crochet articulé (forcipule) venimeux qui est une transformation de la 1^{ère} patte
- OPISTHOSOME (Corps) :
 - Nombreux segments variables mais tous identiques